



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Recherche et Référence
Centre d'Études Olympiques

Procédure de candidature pour les Jeux Olympiques d'Hiver de 2010

Document de référence

Dates clés de la procédure de candidature, listes des villes requérantes et bref aperçu des villes candidates

1 avril 2010

**Procédure de candidature 2010**

La procédure de candidature 2010 a suivi le même système à deux phases qui avait été introduit pour 2008.

En raison de l'échéancier de la procédure, les représentants des villes ont pris part au programme des observateurs pendant la phase d'acceptation des candidatures.

Pour la première fois dans l'histoire d'une procédure de candidature, un séminaire de cinq jours a été organisé par le CIO à l'intention des villes candidates.

Phase des villes requérantes / Procédure d'acceptation des candidatures**VILLES REQUÉRANTES¹**

Vancouver (Canada)
Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
Jaca (Espagne)
Salzbourg (Autriche)

PyeongChang (République de Corée)
Harbin (République populaire de Chine)
Berne (Suisse)
Andorre-La-Vieille (Andorre)

¹Les villes requérantes sont citées dans l'ordre du tirage au sort.

PRINCIPALES ÉTAPES POUR LES VILLES REQUÉRANTES

4 février 2002	<ul style="list-style-type: none">• Date limite à laquelle les CNO devaient avoir soumis le nom d'une ville requérante.
février 2002 : XXe Jeux Olympiques d'hiver	<ul style="list-style-type: none">• Six accréditations ont été attribuées à chaque ville requérante pour participer au programme des observateurs organisé par le CIO et le comité d'organisation des Jeux à Salt Lake (SLOC).
10 février 2002	<ul style="list-style-type: none">• Tenue d'une réunion d'information préliminaire du CIO à l'intention des villes requérantes.
février - 31 mai 2002	<ul style="list-style-type: none">• Durant cette période, les villes requérantes ont été invitées à préparer leurs réponses au "Questionnaire pour les villes demandant à être candidates à l'organisation des XXes Jeux Olympiques d'hiver en 2010".
31 mai 2002	<ul style="list-style-type: none">• Date limite à laquelle les villes requérantes devaient avoir soumis leurs réponses au "Questionnaire" et versement au CIO d'un droit d'acceptation des candidatures non remboursable de USD 100 000.
juin 2002 - 28 août 2002	<ul style="list-style-type: none">• Examen des réponses des villes requérantes par un groupe de travail du CIO sur l'acceptation des candidatures.
28 août 2002	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport du groupe de travail du CIO sur l'acceptation des candidatures à la commission exécutive du CIO.• Fin de la phase des villes requérantes avec l'acceptation par la commission exécutive des villes qui entrent dans la phase des villes candidates.

Dernière mise à jour : avril 10

**Phase des villes candidates / Procédure de candidature****VILLES CANDIDATES²**

	<p style="text-align: center;"><u>VANCOUVER</u></p> <p>Déjà ville hôte des Jeux Olympiques : non Précédentes candidatures au CIO : 1976, 1980* Autres villes hôtes olympiques canadiennes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Jeux d'été – Montréal 1976• Jeux d'hiver – Calgary 1988 <p>* Une candidature commune Vancouver/Garibaldi fut retirée peu après la sélection finale en raison d'un soutien financier insuffisant.</p>
	<p style="text-align: center;"><u>SALZBOURG</u></p> <p>Déjà ville hôte des Jeux Olympiques : non Précédentes candidatures au CIO : aucune Autres villes hôtes olympiques autrichiennes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Jeux d'été – aucune• Jeux d'hiver – Innsbruck 1964, Innsbruck 1976
	<p style="text-align: center;"><u>PYEONGCHANG</u></p> <p>Déjà ville hôte des Jeux Olympiques : non Précédentes candidatures au CIO : aucune Autres villes hôtes olympiques coréennes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Jeux d'été – Séoul 1988• Jeux d'hiver – aucune
	<p style="text-align: center;"><u>BERNE</u></p> <p>Le 27 septembre 2002, Berne retira sa candidature suite à un référendum où près de 80% de la population bernoise avait voté contre le financement des Jeux.</p>

² Les villes candidates sont citées dans l'ordre du tirage au sort.

**PRINCIPALES ÉTAPES POUR LES VILLES CANDIDATES**

28 août 2002	<ul style="list-style-type: none">La décision de la commission exécutive du CIO d'accepter Vancouver, Salzbourg, PyeongChang et Berne comme villes candidates a marqué la transition vers la deuxième phase de la procédure de candidature 2010.
9 septembre 2002	<ul style="list-style-type: none">Date limite pour la signature de la Procédure de candidature par chaque ville candidate et son CNO.
9 - 13 septembre 2002	<ul style="list-style-type: none">Tenue d'un séminaire d'information du CIO de cinq jours à l'intention des villes candidates.
septembre 2002 - 10 janvier 2003	<ul style="list-style-type: none">Durant cette période, les villes candidates ont été invitées à préparer leur dossier de candidature.
31 octobre 2002	<ul style="list-style-type: none">Date limite pour le versement du droit de candidature de USD 500 000 au CIO.
10 janvier 2003	<ul style="list-style-type: none">Date limite à laquelle les villes candidates devaient avoir signé et remis au CIO le document intitulé "Engagement" ainsi que leur dossier de candidature.
Mi-février - mi-mars 2003	<ul style="list-style-type: none">Durant cette période, la commission d'évaluation 2010 a effectué une visite de quatre jours dans chacune des villes candidates.
2 mai 2003	<ul style="list-style-type: none">Publication du "Rapport de la commission d'évaluation des XXes Jeux Olympiques d'hiver en 2010".
2 juillet 2003	<ul style="list-style-type: none">Fin de la phase de candidature lors de la Session du CIO avec les présentations finales des villes candidates et l'élection de Vancouver comme ville hôte des Jeux Olympiques de 2010.

115^e Session du CIO, Prague, 2003**PRÉSENTATIONS DES VILLES CANDIDATES**

Dernière étape pour chacune des villes candidates 2010 : une présentation devant la 115^e Session du CIO le 2 juillet 2003 à Prague. Chaque présentation durait au maximum 45 minutes et chaque délégation comprenait six représentants officiels, quatre conseillers ainsi que les membres du CIO dans le pays. La présentation était suivie de questions.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION 2010

À la suite des présentations des villes candidates, et avant la tenue du vote, la commission d'évaluation 2010 a présenté son rapport à la Session.

VOTE

Comme indiqué ci-dessus, le vote pour élire la ville hôte des XXes Jeux Olympiques d'hiver a eu lieu le 2 juillet 2003 au scrutin secret. Conformément au règlement du vote, seuls les membres du CIO qui n'étaient pas originaires d'un pays présentant une ville candidate étaient autorisés à voter. Le résultat du vote fut le suivant, Vancouver ayant été élue ville hôte au deuxième tour de scrutin.

Dernière mise à jour : avril 10



Tours de scrutin	1	2
Vancouver	40	56
Salzburg	16	-
PyeongChang	51	53

ANNONCE DE LA VILLE HÔTE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 2010

“L'élection d'une ville hôte est toujours empreinte d'émotion et quelque peu éprouvante pour les nerfs. Les trois villes ont toutes fait de superbes présentations. Mais c'est une compétition qui n'admet qu'un seul vainqueur. Aujourd'hui le vainqueur est Vancouver et nous lui adressons toutes nos félicitations.”

- Président du CIO, Jacques Rogge

“Nous sommes venus ici pour raconter notre histoire, qui est de vouloir faire de notre mieux à tous points de vue en mettant les athlètes et le sport sur le devant de la scène et en élaborant le reste de notre candidature autour.”

- Président du comité de candidature et chef des opérations de Vancouver 2010, John Furlong



© CIO

SIGNATURE DU CONTRAT VILLE HÔTE

Immédiatement après l'annonce de la ville hôte par le président du CIO, le Contrat ville hôte est signé par le CIO, les représentants de la ville élue et le CNO concerné.